



CLASSIQUES
GARNIER

WURTZ (Karine), « Table des matières », *Crimes de guerre. L'apport des théories morales de la responsabilité*, p. 319-322

DOI : [10.15122/isbn.978-2-8124-1800-6.p.0319](https://doi.org/10.15122/isbn.978-2-8124-1800-6.p.0319)

La diffusion ou la divulgation de ce document et de son contenu via Internet ou tout autre moyen de communication ne sont pas autorisées hormis dans un cadre privé.

© 2013. Classiques Garnier, Paris.
Reproduction et traduction, même partielles, interdites.
Tous droits réservés pour tous les pays.

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	7
------------------------	---

PREMIÈRE PARTIE

ENTRÉE EN GUERRE ET PARTICIPATION À LA GUERRE

Des responsabilités partagées ?	27
Des différents types de risques qui pèsent sur la responsabilité du soldat	30
Responsabilité du soldat pour sa participation	36
Bilan	45

JUGEMENT MORAL PORTÉ SUR LA GUERRE

La compréhension des responsabilités partagées entre ceux qui la font et ceux qui la décident est-elle modifiée ?	49
Le jugement moral porté sur la guerre	51
Jugement moral sur la guerre et théorie de la guerre juste. Exposition	54
Le jugement moral modifie-t-il l'extension relative de la catégorie des crimes de guerre ?	63
Dépasser l'alternative entre utilitarisme et déontologisme	67
Responsabilité du soldat. La valeur de ses actes est-elle modifiée par ces jugements moraux ?	78
Bilan	83

DEUXIÈME PARTIE

L'APPORT DE LA PERSPECTIVE COLLECTIVE	
Penser les responsabilités impliquées par la commission de certains crimes	87
La responsabilité du génocidaire. Entre responsabilité individuelle et responsabilité collective	88
Les responsabilités pour crime de guerre doivent-elle être conçues sur un modèle similaire ?	105
LE CRIME DE GUERRE IMPLIQUE-T-IL UNE DIMENSION COLLECTIVE PERTINENTE DANS L'ÉTABLISSEMENT DES RESPONSABILITÉS ?	
Prise en compte de la dimension collective. La notion de crime de guerre introduit une tension	108
La guerre implique-t-elle nécessairement des collectifs ?	113
Qu'est-ce qu'un acte « collectif » ?	116
Comment comprendre la dimension collective impliquée par la guerre ?	122
Bilan	125
THÉORIES MORALES DE LA RESPONSABILITÉ COLLECTIVE	
Y a-t-il un sens à parler de « responsabilité collective » ? Principale controverse	129
Deuxième difficulté : la structure de la responsabilité collective	136
Responsabilité collective et responsabilités individuelles des membres du groupe	138
Bilan	139

L'APPORT DES THÉORIES MORALES DE LA RESPONSABILITÉ COLLECTIVE Un nouvel éclairage à la question des responsabilités liées aux crimes de guerre?	141
Responsabilité d'un collectif impliqué dans la commission d'un crime de guerre	142
Responsabilités impliquées par la signification des crimes	160
Bilan	161

TROISIÈME PARTIE

PEUT-ON FONDER UNE RESPONSABILITÉ POUR NE PAS ÊTRE INTERVENU?	165
Les conditions de l'intervention	167
Pouvons-nous fonder un devoir d'intervention?	173
Admettre un devoir d'intervention, c'est nier un droit de ne pas intervenir	189
Pouvons-nous admettre une responsabilité pour n'être pas intervenu?	194
LES ACTES À DOUBLE EFFET EN CONTEXTE DE CONFLIT ARMÉ	199
Enjeux de la doctrine du double effet	200
Responsabilité et acte à double effet	206
Bilan	211
L'APPORT DE LA DISTINCTION ENTRE « TUER » ET « LAISSER MOURIR » POUR PENSER L'IMPUTABILITÉ DE DEUX CAS LIMITES Non-intervention et situations de « double effet »	213
Débats autour de la distinction morale entre « tuer » et « laisser mourir »	214
Application de la distinction aux cas limites	218

Évaluation des débats	225
Bilan	229

QUATRIÈME PARTIE

LES THÉORIES MORALES DE LA SANCTION	237
Les théories dites « rétributives » de la peine	239
Les théories dites « conséquentialistes » de la peine	246
La peine comme réconciliation	254
Bilan	260
L'APPORT DES THÉORIES MORALES DE LA SANCTION	263
Les théories de la sanction sont-elles valides dans le cas des crimes de guerre ?	264
Le paradigme de l'impunité	270
Pour qui ou pour quoi écarter l'option de l'impunité ?	273
Bilan	279
CONCLUSION	281
Difficultés propres aux crimes de guerre	281
Repenser les schèmes classiques de l'imputation	290
Fractures entre responsabilité et imputabilité	295
Risques de récupération politique	297
BIBLIOGRAPHIE	299
INDEX DES AUTEURS	317